

Protokoll

einer Ärztekonzferenz in Belgien

1990

PROTOCOLE DE LA CONFERENCE DE MEDECINS LES 12 ET 13 MAI 1990 A NAMUR (BELGIQUE)

Il a été effectué un contrôle validant la Loi d'Airain du Cancer et ceci en présence des médecins cités ci-dessous, présents ce jour-là à Namur.

Il a été procédé à une investigation complète de six patients et chaque cas a été documenté avec précision.

L'objectif explicite de l'examen est le suivant: constater si tous les processus pathologiques de ces patients se sont déroulés sans équivoque conformément la Loi d'Airain du Cancer. Tous les patients souffraient de cancers ou d'équivalents cancéreux.

A chaque fois cette Loi a été confirmée et ceci aux trois niveaux:

- psychique qui a été élucidé par les patients présents - (anamnèse des conflits)
- cérébral, éclairé par les images de scanners et
- organique qui fut étayé par les radios et les protocoles cliniques.

Tous les patients présentés au Dr. Ryke Geerd HAMER lui étaient inconnus. Ainsi fut démontrée la cohérence du système. Dont acte.

[Signature]
 Dr. C. GILPINNE
 Ed. C. de l'avenue 2
 5000 Namur - Tél. 01/2279.82
 1-01880-11004

ANNE-MARIE HUART Dr. Theophane
 10 Grand'Place 16 rue Perdre
 7600 Perwez 7100
 TOURNAI

Dr. E. Leuy
 6210 de l'avenue
 4280 Hopfontaine

Catherine Bataille de Logny
 224, A.v. Bruynman.
 1180 Bruxelles.

[Signature]
 Dr. Jacques Buvine
 259, rue de la Libération
 6934 TELLIN
 INAMI 1/80400/20/004

Dr. Fr. WILMOTTE
 1/6956/03/003
 Rue des Vergennes 8
 1200 BRUXELLES
 Tél. 01/51 29 57 - 019/51 30 71

[Signature]
 Dr. Philipe LEBECQ
 67AS du Gât d'André
 La Hulpe
 1120641 32/1004.

Dr. NGUYEN-WILLAME
 Eluette Mouchet, 13
 5851 SAINT-DENIS
 081 / 56 86 91

[Signature]
 Dr. PATE R. M.
 Ave. Général Dechamps 10
 6900 SAINT-MICHEL.

[Signature]
 Dr. ALLARD P.
 Ave de l'Église
 Camille

W. Frank.
 73, av. Spéeckau
 11200 Bruxelles.

[Signature]
 Dr. H. BERNARD
 107 Rue de l'Abbaye
 1050 Bruxelles.

J.-M. JAUMINO
 6, Rue des SORBIÈRES
 5101-ERPENT

Dr. HOUNSOU-VE TH

[Signature]
 Dr. Ryke Geerd Hamer,